

MAIRIE  
DE  
L'AIGLE

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**DÉSIGNATION DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX  
DÉLÉGUÉS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2014-20

L'an deux mil quatorze,  
le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-  
TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-  
Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M.  
Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles  
FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël  
MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M.  
Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste  
GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge  
DELAVALLEE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme  
Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

L'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités  
Territoriales rappelle que *le Maire seul est chargé de  
l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa  
responsabilité, délégué par arrêté une partie de ses fonctions à un  
ou plusieurs de ses adjoints, et en l'absence ou en cas  
d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous  
titulaires d'une délégation à des membres du Conseil Municipal.*

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Ainsi par une délibération en date du 28 mars 2014, le Conseil  
Municipal a élu six conseillers municipaux aux postes d'adjoints.

Pour autant, il apparaît nécessaire de confier certains axes  
particuliers à des Conseillers Municipaux délégués.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par 23 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme BOUCHAUD, M.  
BELLUCO, M. DELAVALLEE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et Mme  
EL MANAA)**

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE

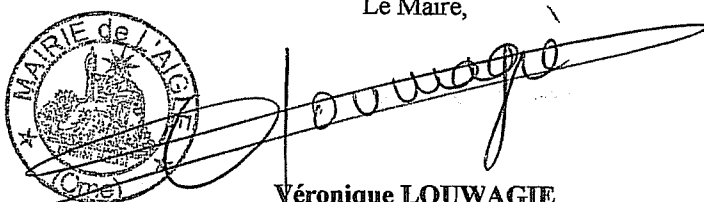
**- SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la nomination de deux  
Conseillers Municipaux délégués :**

➤ 1<sup>ère</sup> délégation : Animations - Marchés - 4 Jours  
M. Jean-Baptiste GAGEZ

➤ 2<sup>ème</sup> délégation : Développement économique  
**M. Philippe VAN-HOORNE.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



  
**Véronique LOUWAGIE**

MAIRIE  
DE  
L'AIGLE

\*\*\*

(BL)

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n° 2014-32

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**ANNULATION DU  
SPECTACLE DE  
PIERRE  
PALMADE :  
REMBOURSEMENT**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Le spectacle de Pierre PALMADE, « Le Fils du Comique » ayant été annulé le 28 février 2014 et n'étant pas reprogrammé à ce jour, il y a donc lieu de procéder au remboursement des billets aux spectateurs.

Une grande partie des personnes ayant eu des billets, ont pu être remboursés directement par le Service Culturel pour un total de 7 619,00 €.

Il reste donc à rembourser les personnes pour lesquelles les encaissements avaient déjà été transférés en Trésorerie.

Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à l'annulation du titre 632 pour 3 445 € et du titre 633 pour 2 625 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
- APPROUVE cette proposition.**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



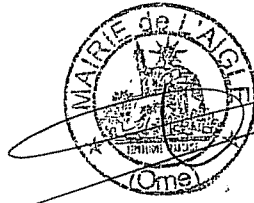
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Véronique LOUWAGIE



(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**FOIRE EXPOSITION  
DES 4 JOURS DE  
L'AIGLE -  
NOUVELLE  
TARIFICATION  
POUR LES  
EXPOSANTS**

L'an deux mil quatorze,  
le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Par une délibération en date du 15 décembre 2010, le tarif des droits de stands pour la foire exposition des Quatre jours de L'Aigle avait été fixé de façon suivante :

intérieur			extérieur		Automobile	
couvert sous la halle						
module (1)	480,00 €	l'unité	pagode avec plancher avec 3*3	280,00 €	15 voitures	500,00 €
Suppléments d'angle	120,00 €	l'unité	pagode sans plancher avec 3*3	220,00 €	8 voitures	300,00 €
Moquette filmée et posée	7,00 €	le m²			4 voitures	200,00 €
					(3*3m sans plancher éclairage)	180,00 €/l'unité
air libre (profondeur de 3 m)	20,00 €	ml	air libre (profondeur de 3 m)	20,00 €/ml		
Frais de dossier inscription au Bulletin officiel	55,00 €		Frais de dossier inscription au Bulletin officiel	55,00 €	Frais de dossier inscription au Bulletin Officiel	55,00 €
	45,00 €			45,00 €		45,00 €

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

  
Véronique  
LOUWAGIE

Compte tenu de la conjoncture, il apparaît nécessaire de réviser cette grille de tarifs. Il est ainsi proposé de :

1/ diminuer les tarifs de location de stand intérieur ;

2/ créer un tarif avec un système d'aménagement minimal adapté à des petits exposants (gastronomie ou produits du terroir).

Les nouveaux tarifs proposés seraient les suivants :

Intérieur	Grands exposants	Petits exposants	Extérieur		Automobile	
couvert sous la halle						
module (1)	350,00 € l'unité	275,00 € l'unité	pagode avec plancher avec 3*3	280,00 €	15 voitures	500,00 €
Suppléments d'angle	120,00 € l'unité		pagode sans plancher avec 3*3	220,00 €	8 voitures	300,00 €
Moquette filmée et posée	7,00 €/m <sup>2</sup>				4 voitures	200,00 €
					pagode (3*3m sans plancher éclairage)	180,00 € l'unité
air libre (profondeur de 3 m)	20,00 €/ml		air libre (profondeur de 3 m)	20,00 €/ml		
Frais de dossier inscription au Bulletin officiel	15,00 € 45,00 €	15,00 €	Frais de dossier inscription au Bulletin officiel	15,00 € 45,00 €	Frais de dossier inscription au Bulletin Officiel	15,00 € 45,00 €

1) le module grand exposant correspond à un stand de 3 mètres sur 3 mètres avec cloisons,  
le module petit exposant correspond à un aménagement sans cloisons de 4 mètres de large sur 2 mètres de profondeur.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**- APPROUVE les tarifs ci-dessus présentés.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



*[Signature]*

Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(BL)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2014-30**

Nombre de  
Conseillers :

L'an deux mil quatorze,  
le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

présents : **29**

votants : **29**

**OBJET :**

**FÊTE DU LIVRE  
POUR ENFANTS  
ORGANISÉE PAR  
L'ASSOCIATION  
A.L.I.C.E -  
DEMANDE DE  
SUBVENTION AU  
CONSEIL  
RÉGIONAL DE  
BASSE-  
NORMANDIE**

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **28 AVR. 2014**

Publié

le : **28 AVR. 2014**

Le Maire,

**Véronique  
LOUWAGIE**



Comme chaque année depuis 21 ans, l'association A.L.I.C.E. organise une journée festive autour du livre pour enfants à L'Aigle : « la Fête du Livre pour Enfants ». Depuis 7 ans, la Médiathèque se veut partenaire de cet événement et en professionnalise le contenu en invitant des auteurs ou illustrateurs Jeunesse qui viennent à la rencontre des scolaires dans un premier temps, puis seront présents auprès de notre partenaire la Librairie le Passage (d'Alençon) pour une grande séance de dédicaces le jour de la Fête, samedi 17 mai 2014.

## Budget prévisionnel

Dépenses	Recettes
Rémunérations : - Intervention JB EVETTE 3 Journées d'atelier + transport + journée dédicaces 1.353 € - Intervention H MICOU 2 Journées de rencontre + transport + hébergement + journée dédicaces 1.050 € - Intervention J BRAX 2 Journées de rencontre + transport + hébergement + journée dédicaces 1.050 € - Exposition Justine Brax 800 € - Atelier de l'illustration à l'animation : 1.200 €	Subvention Conseil Régional : 2.400 €  Budget municipal : 3.053 €
<b>TOTAL :</b> 5.453 €	<b>TOTAL :</b> 5.453 €

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,***

***- AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention  
auprès du Conseil Régional de Basse-Normandie pour  
l'organisation de la Fête du Livre pour Enfants 2014.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



*Veronique Louwagie*  
**Veronique LOUWAGIE**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**FESTIVAL DU  
CONTE « IL  
ÉTAIT UNE  
FOIS...MILLE ET  
UN SOUVENIRS »  
- DEMANDE DE  
SUBVENTION AU  
CONSEIL  
RÉGIONAL DE  
BASSE-  
NORMANDIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2014-29**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-  
TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-  
Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M.  
Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles  
FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël  
MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M.  
Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste  
GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge  
DELAVALLEE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme  
Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Pour la 2ème édition de ce festival du conte organisé par le service culturel et la médiathèque, la Ville de L'AIGLE recevra un grand conteur, Praline GAY-PARA, dont les nombreux ouvrages sont connus et « reconnus » par tous les enfants. Par ailleurs, l'invitée, Claire GARRIGUE est une conteuse/chanteuse caennaise dont le talent n'est plus à démontrer tant dans ses spectacles pour adultes et enfants que dans ses formations.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **28 AVR. 2014**

Publié

le : **28 AVR. 2014**

Le Maire,

**Véronique  
LOUWAGIE**



Au total, sont prévues 3 journées d'interventions dans les écoles de la Ville de L'AIGLE et de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et de la Marche, 2 spectacles et 2 journées de contes pour tous publics.



## Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Spectacle Praline GAY-PARA :	900 €	Subvention MDO	1 500 €
Hébergement transport PGP :	300 €	Subvention Conseil Régional	2 000 €
Animation scène ouverte C. GARRIGUE	350 €		
Ateliers préparation C Garrigue	600 €	Budget municipal	2 100 €
Déplacements C Garrigue	400 €		
Association Musicontes :	1500 €		
Location Yourte	1000 €		
Réception (12 et 14/06)	300 €		
Imprévus	250 €		
4 ateliers Contes F. Lemaître (école)	0 €		
4 ateliers Raconte-tapis F. Lemaître	0 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>5.600 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>5.600 €</b>

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,***

***- AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention  
auprès du Conseil Régional de Basse-Normandie pour  
l'organisation du Festival du Conte 2014.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Véronique LOUWAGIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2014-28

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 28

**OBJET :**

**ACQUISITION DE  
BIENS ET DROITS  
IMMOBILIERS - 24  
RUE DE BEC'HAM  
A L'AIGLE**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS** : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Madame Farida OYAGGU, demeurant à L'Aigle est propriétaire de biens et droits immobiliers dépendant de la galerie marchande située à L'Aigle, 24 rue de Bec'Ham, cadastré section AK n°785 pour une contenance de 8a 12ca.

Afin de réaménager, à terme, l'actuelle galerie marchande et de mettre en œuvre une politique de développement du commerce de proximité, la Ville de L'Aigle acquiert, au fur et à mesure des opportunités, les biens et droits immobiliers à vendre et dépendant de cet immeuble.

Faisant suite aux échanges de courriers entre la Ville de L'Aigle et Madame OYAGGU, cette dernière propose à la Ville de L'Aigle d'acquérir au prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 euros), en ce non compris les frais d'acte notarié, les lots suivants :

- **numéro 10**, au rez-de-chaussée : **local commercial**, non occupé, d'environ 29 m<sup>2</sup> ;
- **numéro 11**, au rez-de-chaussée : **local commercial**, non occupé, d'environ 29 m<sup>2</sup> ;
- **numéro 12**, au rez-de-chaussée : **local commercial**, non occupé, d'environ 31 m<sup>2</sup> ;

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **28 AVR. 2014**

Publié

le : **28 AVR. 2014**

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



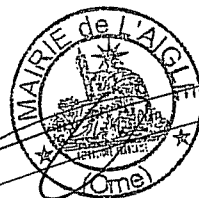
- **numéro 29** : au deuxième étage : une réserve, non occupée, d'environ 10 m<sup>2</sup> ;
- **numéro 30** : au deuxième étage : une réserve, non occupée, d'environ 14 m<sup>2</sup>.

Vu l'estimation des biens réalisée par le Service des Domaines, en date du 1<sup>er</sup> août 2013 (40 000,00 €) ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par 28 voix POUR et M. GUEUGNON qui a déclaré ne pas  
prendre part au vote,**

- **DÉCIDE d'ACQUERIR les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés, aux prix, charges et conditions mentionnées ci-dessus ;**
- **CHARGE Madame le Maire de faire toutes les démarches indispensables pour aboutir à cette acquisition ;**
- **CONFIE la rédaction de l'acte de vente à l'Office Notarial de L'Aigle ;**
- **AUTORISE Madame le Maire à régulariser l'acte d'achat.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



*Louwagie*

Véronique LOUWAGIE

6 AOUT 2013

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE FRANCE DOMAINE  
29 RUE DU PONT NEUF - BP  
344  
61014 ALENCON CEDEX



Alençon, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Pour nous joindre / Références
<i>Votre correspondant</i> : M.Philippe LE GLOAN Tél. : 02.33.82.52.57 Fax : 02.33.32.90.73 Courriel : <a href="mailto:philippe.legloan@dgfip.finances.gouv.fr">philippe.legloan@dgfip.finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:tgdomaine061@dgfip.finances.gouv.fr">tgdomaine061@dgfip.finances.gouv.fr</a> Réception sur rendez-vous Nos réf : 2013214V0333

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Fulbert de Beina  
BP 117  
61303 L'AIGLE Cedex

Monsieur le Maire,

Par lettre du 17 juin 2013 reçue le 27 juin 2013, vous avez sollicité l'intervention du Service France Domaine aux fins de déterminer la valeur vénale des biens désignés ci-dessous :

**Objet : Evaluation Immobilière à caractère facultatif et officieux**

**Nature : un local commercial**

**Commune : L'Aigle**

**Désignation – description** : lots n°10, 11 et 12 au RDC et réserve. A l'intérieur de la galerie marchande située rue de Bec Ham sur une parcelle cadastrée section AK n°785.

Je vous informe que cette valeur peut être fixée à 40 000 €;

Une marge d'appréciation de +/- 10% pourra, le cas échéant, être appliquée à la valeur ci-dessus.

La présente estimation correspond à la valeur vénale actuelle des biens concernés. Une nouvelle consultation du service France Domaine sera nécessaire si l'opération n'est pas réalisée dans le délai d'un an.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental  
des Finances Publiques,  
Par délégation, l'Inspecteur,

  
Philippe LE GLOAN

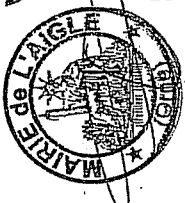
Vu,  
A L'AIGLE, le 25 AVR. 2014  
Véronique LOUWAGIE



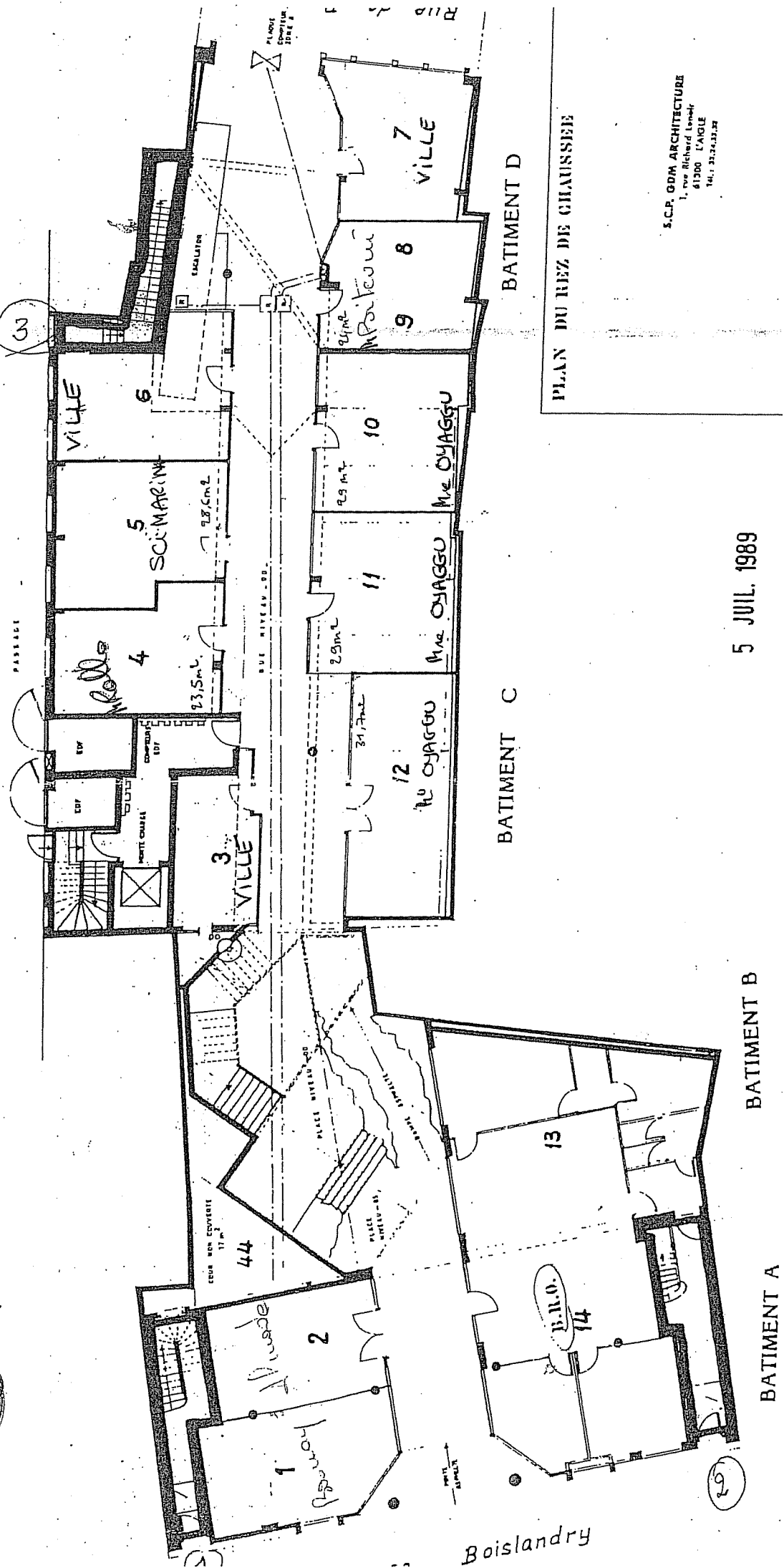
  
Député-Maire de L'AIGLE

NU, à L'ANIGLE, le 25 AVR. 2014

Véronique LOUWAGIE



Député-Maire de L'ANIGLE



S.C.P. GDM ARCHITECTURE  
1, rue Richard Lenoir  
61300 L'ANIGLE  
Tél. : 33.24.23.27

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

5 JUL. 1989

Didier BUNEL

Géomètre - Expert

6, rue Lucien-Coupry - B.P. 138  
61304 L'ANIGLE Cedex - Tél. 33 24 12 12

Réf.: 88.186

Boislandry



MAIRIE  
DE  
L'AIGLE

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**AUTORISATION  
DONNÉE À  
MADAME LE  
MAIRE POUR  
ENCAISSER LES  
PRODUITS  
D'ASSURANCE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Délibération n° 2014-27*

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Un véhicule a heurté, de façon accidentelle, la clôture du gymnase Pichot et a ainsi occasionné des dégâts. Il en résulte un dommage pour la Ville de L'AIGLE évalué à 243,34 €, dommage pris en charge financièrement par l'assureur de la partie adverse.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**- AUTORISE Madame le Maire à émettre un titre de recettes  
pour l'encaissement de l'indemnité de sinistre.**

**Les produits seront inscrits à l'imputation 411 758 111.**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Véronique LOUWAGIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2014-26

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

70<sup>ème</sup>  
ANNIVERSAIRE DE  
LA LIBÉRATION DE  
L'AIGLE -  
AUTORISATION  
DEMANDÉE AU  
CONSEIL  
MUNICIPAL POUR  
LE DÉPÔT D'UN  
DOSSIER DE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION  
AUPRÈS DE LA  
RÉGION

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de L'AIGLE, un programme d'animation a été mis au point. Il intègre une exposition photo en plein air. Le montant de cette opération s'élève à 7 038,00 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



- **AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Régional et tout autre organisme susceptible d'accorder une aide financière ;**
- **APPROUVE le plan de financement ci-après établi ;**
- **AUTORISE Madame le Maire à inscrire l'opération au sein du budget de fonctionnement 2014.**



<b>Prestations</b>		<b>Financement</b>	
Panneaux exposition	2 270,00	Ministère de la défense (20%)	1407,60
Conception réalisation	468,00	Région (10%)	703,80
Communication publication	2500,00	Autofinancement	4 926,60
Technique (valorisation du personnel municipal)	1000,00		
Frais annexe (déplacement)	500,00		
Invitation et frais de réception	300,00		
<b>DEPENSES</b>	<b>7 038,00</b>	<b>RECETTES</b>	<b>7 038,00</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour copie certifiée conforme,  
 Le Maire,



*[Handwritten signature: Louwagie]*

**Véronique LOUWAGIE**

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**VIDÉOPROTECTION  
DE LA VILLE DE  
L'AIGLE - DEMANDE  
DE DETR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2014-25**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Par délibération en date du 29 Janvier 2014, Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à effectuer des démarches, pour obtenir des subventions en vue de mettre en œuvre un système global de vidéoprotection sur l'ensemble de la Ville de L'AIGLE.

Le plan de financement proposé prévoyait une aide financière de 60 % au titre de la DETR et une aide de 20 % au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **28 AVR. 2014**

Publié

le : **28 AVR. 2014**

Le Maire,

  
Véronique  
LOUWAGIE

Aujourd'hui, il apparaît que ces financements croisés ne sont pas possibles ; en revanche un taux de subvention de 80 % peut être sollicité directement au titre de la DETR.

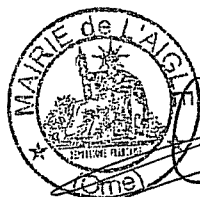
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,*

**- APPROUVE le plan de financement établi sur l'opération de restructuration de la vidéoprotection urbaine présenté ci-dessous ;**

**- AUTORISE Madame le Maire à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2014 :**

RESTRUCTURATION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION					
SOURCES	LIBELLE DE LA SUBVENTION	MONTANT HT DE TRAVAUX SERVANT AU CALCUL DE LA SUBVENTION (433 722,00 €)	TAUX DE SUBVENTION OU DE FINANCEMENT	MONTANT	
				SUBVENTIONS DEMANDEES	FINANCEMENT TOTAL
ETAT	DETR	433 722,00 €	80%	346 978 €	346 978,00 €
FONDS PROPRES ou EMPRUNTS	-	433 722,00 €	20%	-	86 744,00 €
TOTAL H.T.		433 722,00 €	100%	346 977,60 €	433 722,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour copie certifiée conforme,  
 Le Maire,



*[Handwritten signature]*

Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**INDEMNITÉS DE  
FONCTION DES ÉLUS  
DANS LE CADRE DE  
L'EXERCICE D'UN  
MANDAT LOCAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2014-24**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS** : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Dans le cadre de l'exercice des mandats locaux, les Maires, les Adjointes et les Conseillers Municipaux délégués ont la possibilité de percevoir une indemnité de fonction. En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les propositions qui lui sont faites sur le tableau présenté en page suivante :

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

  
Veronique  
LOUWAGIE



## Indemnités des élus locaux - Propositions 2014

### Indemnités maximales autorisées selon la législation (article L.2123-23 du CGCT)

Fonctions	Nombre	Taux maximal (en %)	Seuil légal (IB 1015; IM 821) (en €)*	Montant mensuel brut	Majoration chef lieu de canton brut (15%)	Montant mensuel BRUT (en €)	Montant mensuel NET (en €)	Enveloppe indemnitaire globale (en €)
<b>Maire</b>	1	55,00%	3 801,47	2 090,81	313,62	2 404,43	2 151,00	2 090,81
<b>Adjoint</b>	6	22,00%	3 801,47	836,32	125,45	961,77	860,40	5 017,94
<b>Enveloppe total maximum MENSUELLE</b>								7 108,75

836,32\*6

### Propositions concernant le Maire et les Adjoint

Fonctions	Nombre	Taux maximal (en %)	Seuil légal (IB 1015; IM 821) (en €)*	Montant mensuel brut	Majoration chef lieu de canton brut (15%)	Total mensuel BRUT (en €)	Montant mensuel NET (en €)	Enveloppe indemnitaire globale (en €)
<b>Maire</b>	1	27,50%	3 801,47	1 045,40	156,81	1 202,21	1 075,50	1 045,40
<b>Adjoint</b>	6	19,00%	3 801,47	722,28	108,34	830,62	743,07	4 333,68
<b>Indemnités maire et adjoints MENSUELLE</b>								5 379,08

### Propositions concernant les Conseillers Municipaux Délégués

Fonctions	Nombre	Taux maximal (en %)	Seuil légal (IB 1015; IM 821) (en €)*	Montant mensuel brut	Majoration chef lieu de canton brut (15%)	Total mensuel BRUT (en €)	Montant mensuel NET (en €)	Enveloppe indemnitaire globale (en €)
<b>Conseillers municipaux délégués</b>	2	9,00%	3 801,47	342,13	/	342,13	306,07	684,26

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par 23 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme BOUCHAUD, M.  
BELLUCO, M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme CLOUCHÉ et Mme  
EL MANAA)**

**- APPROUVE les propositions concernant le montant des  
indemnités de fonction des élus.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



*Louwagie*  
Véronique LOUWAGIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2014-23

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**DÉLÉGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DONNÉE A MADAME  
LE MAIRE SELON  
L'ARTICLE L2122 -  
22 DU CODE  
GÉNÉRAL DES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUN, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Abdellah LHESSANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

L'article L 2122 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de déléguer directement au Maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L. 2111-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ainsi, dans un souci de favoriser une bonne administration communale, il est proposé au Conseil Municipal de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



1°) d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2°) de fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

3°) de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi

que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5°) de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6°) de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7°) de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8°) de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9°) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10°) de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11°) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

12°) de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13°) de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14°) de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15°) d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal

16°) d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;



17°) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

18°) de donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19°) de signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20°) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal ;

21°) d'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme ;

22°) d'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

23°) de prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

L'ensemble de ces dispositions a pour objet de simplifier les procédures administratives et d'éviter ainsi de multiples passages de dossiers en Conseil Municipal.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
A l'unanimité,***

***- ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur la mise en œuvre de l'article précité et ACCORDE une délégation de pouvoir à Madame le Maire aux conditions définies ci-dessus.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



*Veronique Louwagie*  
Véronique LOUWAGIE

**MAIRIE  
DE  
L'AIGLE**

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS DE  
LA VILLE DE L'AIGLE  
AU SEIN DE DIVERS  
ORGANISMES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
*Délibération n° 2014-22*

L'an deux mil quatorze,  
le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS :** Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-  
TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-  
Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M.  
Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles  
FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël  
MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M.  
Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste  
GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge  
DELAVALLEE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme  
Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à  
la désignation des représentants de la Ville de L'AIGLE au sein  
de divers organismes.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**SYNDICAT DE L'ÉNERGIE DE L'ORNE (SE 61)**

1 délégué titulaire	M. Didier COUSIN
1 délégué suppléant	M. Jean-Luc PAULHE

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COLLÈGE DOLTO**

1 délégué titulaire	Mme Sabine GUIRADO
1 délégué suppléant	Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER

Véronique  
LOUWAGIE

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COLLÈGE MOLIERÈ**

1 délégué titulaire	M. Abdellah LHESSANI
2 délégués suppléants	Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER M. Jean-Philippe THOMAS

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**SYNDICAT DE LA RISLE**

4 délégués titulaires	Mme Sandrine DURSUN M. Jean-Luc PAULHE M. Didier COUSIN M. Thierry PINOT
4 délégués suppléants	Mme Nicole GONDOUIN Mme Nathalie LENOTRE Mme Marie-José MARTIN Mme Souad EL MANAA

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**PAYS D'OUICHE DÉVELOPPEMENT**

1 membre de la commune pour siéger au Conseil d'Administration	M. Philippe VAN-HOORNE
2 délégués pour siéger au comité de programmation des fonds européens GAL LEADER	
1 délégué titulaire	M. Pascal GUEUGNON
1 délégué suppléant	M. Jean-Baptiste GAGEZ

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU PERCHER**

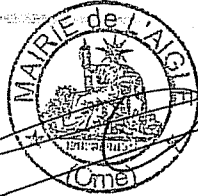
2 délégués titulaires	M. Jean-Marie GOUSSIN Mme Sabine GUIRADO
-----------------------	---

***EST DÉSIGNÉE, à l'unanimité :***

**CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

**1 délégué pour le Collège des Elus : Mme Marie-Pierre MAHÉ.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



**Véronique LOUWAGIE**

MAIRIE  
DE  
L'AIGLE

\*\*\*

(BL)

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 29

votants : 29

**OBJET :**

**FORMATION DES  
COMMISSIONS  
MUNICIPALES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Délibération n° 2014-21*

L'an deux mil quatorze,

le : **Lundi 14 avril 2014**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2014.

**PRESENTS** : Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Marie-Pierre MAHÉ, M. Didier COUSIN, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Luc PAULHE, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUN, M. Philippe VAN-HORNE, M. Abdellah LHESANI, M. Gilles FONTAINE, Mme Marie-José MARTIN, Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Sabine GUIRADO, Mme Christine CLOUET, M. Mickaël MESNIL, Mme Sandrine DURSUN, Mme Stéphanie RABIER, M. Nicolas CLOLUS, M. Jean-Philippe THOMAS, M. Jean-Baptiste GAGEZ, Mme Arlette BOUCHAUD, M. Claude BELLUCO, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle CLOUCHÉ et Mme Souad EL MANAA.

Madame Nathalie LENÔTRE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la formation des différentes Commissions.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

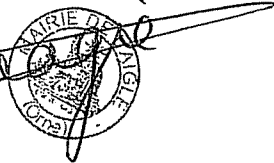
le : 28 AVR. 2014

Publié

le : 28 AVR. 2014

Le Maire,

Véronique  
LOUWAGIE



***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION AÎNÉS - SOCIAL - SOLIDARITÉ - LOGEMENT**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Présidente Mme Marie-Pierre MAHÉ
- Membres  
Mme Nathalie LENOTRE  
Mme Sabine GUIRADO  
M. Abdellah LHESANI  
Mme Nelly VIVIEN  
Mme Marie-José MARTIN  
Mme Christine CLOUET  
Mme Isabelle CLOUCHÉ  
Mme Souad EL MANAA

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DE LA CULTURE**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Présidente Mme Charlène RENARD
- Membres  
Mme Nelly VIVIEN  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Mme Nicole GONDOUIN  
Mme Stéphanie RABIER  
M. Didier COUSIN  
M. Mickaël MESNIL  
M. Serge DELAVALLÉE  
Mme Isabelle CLOUCHÉ

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION SPORT - ÉCOLES - JEUNESSE**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Présidente Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
- Membres  
Mme Sandrine DURSUN  
M. Mickaël MESNIL  
M. Jean-Philippe THOMAS  
Mme Sabine GUIRADO  
Mme Charlène RENARD  
M. Abdellah LHESSANI  
M. Serge DELAVALLÉE  
M. Thierry PINOT

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DES ANIMATIONS - MARCHÉS - 4 JOURS**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Jean-Baptiste GAGEZ
- Membres  
Mme Marie-José MARTIN  
M. Gilles FONTAINE  
M. Mickaël MESNIL  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
M. Jean-Philippe THOMAS  
M. Jean-Luc PAULHE  
M. Claude BELLUCO  
Mme Souad EL MANAA

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DES MANIFESTATIONS COMMÉMORATIVES  
OFFICIELLES ET JUMELAGES**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Jean-Marie GOUSSIN
- Membres Mme Charlène RENARD  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
M. Didier COUSIN  
M. Mickaël MESNIL  
Mme Nelly VIVIEN  
M. Jean-Baptiste GAGEZ  
Mme Arlette BOUCHAUD  
Mme Isabelle CLOUCHÉ

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Philippe VAN-HOORNE
- Membres Mme Marie-José MARTIN  
M. Nicolas CLOLUS  
M. Pascal GUEUGNON  
Mme Sandrine DURSUN  
Mme Nathalie LENOTRE  
Mme Stéphanie RABIER  
M. Claude BELLUCO  
Mme Souad EL MANAA

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DES FINANCES**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Pascal GUEUGNON
- Membres Mme Stéphanie RABIER  
M. Nicolas CLOLUS  
M. Philippe VAN-HOORNE  
M. Jean-Marie GOUSSIN  
Mme Marie-José MARTIN  
Mme Marie-Pierre MAHÉ  
M. Thierry PINOT  
M. Claude BELLUCO

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION PATRIMOINE - URBANISME - ENVIRONNEMENT  
- TOURISME**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Jean-Marie GOUSSIN
- Membres M. Jean-Luc PAULHE  
M. Jean-Baptiste GAGEZ  
Mme Nathalie LENOTRE  
Mme Christine CLOUET  
Mme Nicole GONDOUIN  
Mme Sabine GUIRADO  
M. Serge DELAVALLÉE  
Mme Souad EL MANAA

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION CADRE DE VIE - PROPRIÉTÉ - VOIRIE - TRAVAUX  
- SÉCURITÉ - CIRCULATION**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Vice-Président M. Didier COUSIN
- Membres Mme Nicole GONDOUIN  
M. Jean-Philippe THOMAS  
M. Gilles FONTAINE  
Mme Sandrine DURSUN  
M. Jean-Luc PAULHE  
Mme Marie-Pierre MAHÉ  
M. Claude BELLUCO  
M. Thierry PINOT

***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Représentant M. Didier COUSIN  
(en cas d'absence de Mme le Maire)
- Titulaires M. Gilles FONTAINE  
M. Nicolas CLOLUS  
M. Jean-Marie GOUSSIN  
M. Pascal GUEUGNON  
M. Claude BELLUCO
- Suppléants M. Jean-Luc PAULHE  
Mme Nicole GONDOUIN  
Mme Sabine GUIRADO  
M. Abdellah LHESSANI  
M. Thierry PINOT

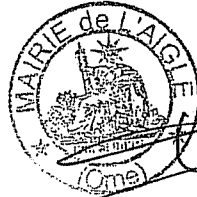


***SONT DÉSIGNÉS, à l'unanimité :***

**COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

- Présidente de droit Mme Véronique LOUWAGIE
- Représentant M. Didier COUSIN  
(en cas d'absence de Mme le Maire)
  
- Titulaires M. Jean-Marie GOUSSIN  
M. Pascal GUEUGNON  
M. Abdellah LHESSANI  
M. Nicolas CLOLUS  
M. Thierry PINOT
  
- Suppléants M. Jean-Luc PAULHE  
Mme Nicole GONDOUIN  
Mme Sabine GUIRADO  
M. Gilles FONTAINE  
M. Claude BELLUCO

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



*[Handwritten signature]*  
Véronique LOUWAGIE